

## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1<sup>er</sup> Décembre 2009

Présents : MM Boucher, Degas, Mlle Bondon, MM Chapuis, Piconto, Mme Sibeyre, M. Bruno, MM Mouillac, Houdet, Bois, Mmes Dugros, Dupuy, Ouvrard, M. Lurton

Excusée : Mme Fontagnères

Secrétaire de séance : Madame Fabienne OUVRARD

Procès-verbal de la réunion du 3 Novembre 2009 : adopté à l'unanimité

### ↳ **BUDGET 2009 - Décision Modificative n°2**

Le Budget Primitif a été voté le 31 Mars 2009 par le Conseil Municipal. Des ajustements sont nécessaires et il vous est proposé la Décision Modificative suivante :

Imputations	Libellés	Propositions
<b>Investissement</b>		
<i>hors opération</i>		
	<i>Recettes</i>	<u>19 360.00 €</u>
1341	DGE	19 360.00 €
	<i>Dépenses</i>	<u>19 360.00 €</u>
2313	Immo. corporelles en cours - Constructions	9 360.00 €
2315	Immo. corporelles en cours - Installations, matériel et outillages techniques	10 000.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :  
- approuve la décision modificative n°2, telle que présentée ci-dessus

### ↳ **SYNDICAT INTERCOMMUNAL de l'EAU et de l'ASSAINISSEMENT D'ARSAC, CANTENAC, MARGAUX ET SOUSSANS**

\* **Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement - Exercice 2008**

Le Conseil Municipal, par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, donne acte de la présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement établi par le Syndicat Intercommunal de l'Eau et de l'Assainissement pour l'exercice 2008.